

Engagement annuel

Toute inscription à L'Ecole Koenig constitue un engagement annuel en lien avec un projet pédagogique.

L'Ecole Koenig requiert, de la part de l'élève, sérieux, assiduité aux cours et pratique régulière à la maison. Elle nécessite également, de la part des parents, surtout lorsque les enfants sont jeunes, un encadrement de la pratique instrumentale et des devoirs de Formation Musicale à la maison.

Planning global

Les élèves faisant partie d'une structure globale, leurs horaires de cours sont susceptibles d'être modifiés à 15 minutes près. L'Ecole Koenig se réserve le droit d'annuler tout cours de groupe dont le nombre d'inscrits s'avérerait insuffisant pour pouvoir le maintenir. Une telle décision interviendra au plus tard une semaine avant la date initialement prévue pour le début de ce cours.

Ponctualité

Par respect pour tous, les horaires des cours doivent être scrupuleusement respectés. Les cours des retardataires se trouveront raccourcis pour ne pas décaler les cours des élèves suivants et ne pas pénaliser ces derniers. En cas de cours de groupe perturbés par l'arrivée tardive des participants au-delà de 5 minutes après le début du cours, la Direction de L'Ecole Koenig se réserve le droit d'interdire l'accès au cours aux élèves.

Progrès de l'élève

En début d'année, L'Ecole Koenig fournit aux élèves suivant des cours individuels et de Formation Musicale un cahier de musique qui fait le lien entre les professeurs et les parents. Les professeurs y notent tout au long de l'année le travail effectué en cours et requis à la maison. Nous vous demandons d'en prendre connaissance chaque semaine. Les parents, eux aussi, peuvent y écrire leurs remarques et questions. Les professeurs évalueront les élèves de 7 ans et plus deux fois par an. Les parents pourront consulter ces évaluations semestrielles sur le portail en ligne de L'Ecole Koenig.

NB : L'Ecole Koenig gère également un **portail en ligne** où les parents peuvent consulter les absences et les évaluations éventuelles de leurs enfants et modifier leurs coordonnées personnelles. Au moyen de l'identifiant envoyé par l'administration aux parents en début d'année scolaire, ceux-ci peuvent se créer un mot de passe leur permettant d'accéder au portail.

Absences/Rattrapages

Les cours de rattrapage ne sont systématiques qu'en cas d'absence du professeur. L'horaire et la date des cours de rattrapages sont fixés par le professeur en accord avec la Direction. Les cours individuels manqués par les élèves pour une raison valable et signalés au moins 48 heures à l'avance *peuvent être rattrapés si l'emploi du temps du professeur et la disponibilité des salles le permettent. Passé ce délai de 48 heures, nous ne pouvons garantir le rattrapage du cours.* Pour les cours de Formation Musicale, ensembles Jazz & Rock, Comédie Musicale, Atelier d'Orchestre et cours d'Anglais, 2 absences maximum par semestre sont tolérées ; au-delà, ces absences portent atteinte au travail du groupe et des autres élèves, et la Direction de L'Ecole Koenig se réserve donc le droit d'annuler la participation de l'élève au cours.

Droit à l'image et autorisation de sortie

Sauf courrier ou e-mail de la part du responsable légal des élèves l'interdisant, L'Ecole Koenig se réserve le droit de photographier ou filmer à des fins pédagogiques les élèves. Toute photographie ou vidéo ayant pour objectif d'illustrer son site internet fera en revanche systématiquement l'objet d'une demande d'autorisation de la part du responsable légal des élèves.

Sauf courrier ou e-mail de la part du responsable légal des élèves l'autorisant, L'Ecole Koenig se réserve le droit de ne pas laisser tout enfant de 8 ans et plus regagner son domicile non accompagné.

Baby Musicking

Les cours manqués du fait des familles ne sauraient être rattrapés en intervertissant avec les cours d'un autre jour. Les poussettes doivent être attachées au moyen d'un cadenas devant L'Ecole Koenig au 33 rue Fondary. En aucun cas les poussettes ne peuvent-elles être entreposées au 37 rue Fondary. Les parents et enfants arrivés en avance sont invités à attendre au 33 rue Fondary. Il est possible de souscrire à deux cours de Baby Musicking par semaine. Une réduction de 10% s'appliquera alors au second cours.

Atelier Découverte

Ce cours se divisant en trois, voire quatre sous-groupes, il ne peut être garanti, pour des raisons pédagogiques et de discipline, que les enfants qui se connaissent soient placés dans le même sous-groupe.

Protocole sanitaire

Toute personne pénétrant dans les locaux de L'Ecole Koenig et tout enfant/adulte participant à ses cours est dans l'obligation de se conformer au protocole sanitaire mis en place par L'Ecole.

Les familles s'engagent à ne pas envoyer en cours leurs enfants lorsque ceux-ci sont malades.

Comportement

Tout comportement inapproprié et perturbateur d'un élève, en particulier en cours de groupe, sera notifié aux parents. La Direction de L'Ecole Koenig se réserve le droit d'annuler, sans remboursement aucun, l'inscription de tout élève non respectueux de ses professeurs et de ses camarades dont il troublerait les cours. Il en va de même en cas de comportement inapproprié du responsable légal de l'enfant envers l'administration ou les professeurs. Pour la bonne tenue des cours et des locaux, il est interdit de courir non plus que de pique-niquer dans l'enceinte de L'Ecole Koenig. Les téléphones portables devront être mis sur silencieux. Il est également strictement interdit de se garer devant le parking de la copropriété, ce qui gêne les habitants de l'immeuble et porte atteinte aux bonnes relations de voisinage.

Langue

Les cours n'ont pas l'obligation de s'effectuer en anglais, sauf pour ceux labellisés en tant que tels (Comédie Musicale, English Afternoons, Stages bilingues).